

COMMUNE DE HUNSPACH

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le dix-huit décembre
Le Conseil Municipal de la commune de Hunspach, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la Salle du Conseil
à la Mairie de HUNSPACH,
sous la présidence de M. Bertrand WAHL, Maire

Présents :

Bertrand WAHL, Sylvie HEIBY, Joël GIROLT, Léa ANSTAETT, Sabine BILLMANN,
Perrine FABACHER, Anne GUTH, Joé JUNCKER, Marc JUNCKER, Romain, LAUTERBACH,
Stéphanie MERCK, Muriel MOTZ, Jean-Marc MULLER, Frédéric NEUHARDT, Marc
WENGER

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Muriel MOTZ

Date de convocation : 11 décembre 2020

&&&&&

1° COMPTE-RENDU DES SEANCES DU 20 NOVEMBRE 2020

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2° ADHESION A LA PATEFORME MUTUALISEE DE DEMATERIALISATION « ALSACE MARCHES PUBLICS ».

Afin de moderniser les achats publics et de faciliter l'accès des entreprises à la commande publique, la région Grand-Est, les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, la ville et la communauté urbaine de Strasbourg, la ville de Mulhouse et Mulhouse Alsace agglomération ont créé la plateforme mutualisée et dématérialisée « Alsace Marchés Publics » (alsacemarchespublics.eu) dédiée à la passation des marchés publics. Cette plateforme est opérationnelle pour l'ensemble de ces sept collectivités et produit déjà des résultats encourageants. En tant que guichet unique offert aux entreprises et notamment aux PME, la plateforme « Alsace Marchés Publics » a vocation à accroître le rayonnement de la commande publique alsacienne. C'est pourquoi, après décision des élus des sept collectivités a été décidé l'ouverture de la plateforme à l'ensemble des collectivités alsaciennes. A compter du second semestre 2013, la plateforme a été ouverte gratuitement, par délibérations concordantes des membres fondateurs, à de nouvelles collectivités (communes, intercommunalités d'Alsace). Celle-ci est désormais utilisée par plus de 16 000 entreprises et 480 structures alsaciennes. Le Département du Haut-Rhin assure la coordination du groupement de commandes à compter du 1er septembre 2017. L'adhésion se fait par approbation d'une convention qui prendra fin à l'échéance du marché en cours avec la société qui héberge et maintient la plateforme, à savoir jusqu'au 31 août 2021. Une charte d'utilisation définit les règles d'utilisation de la plateforme ainsi que les différentes responsabilités de l'ensemble des utilisateurs.

3° EMBAUCHE D'UN NON TITULAIRE SUR UN POSTE D'ATSEM

Considérant le départ à la retraite de Mme Caroline DOLLINGER, ATSEM à l'école maternelle de Hunspach, à compter du 31 décembre 2020. Le conseil municipal décide de nommer une personne sur le poste d'ATSEM principal de 2^{ème} classe, à partir du 1^{er} janvier 2021, en qualité de non-titulaire. Les attributions consisteront en, l'assistance au personnel enseignant pour

l'accueil et l'hygiène des enfants, l'assistance au personnel enseignant pour l'animation, la préparation et l'entretien du matériel, le repos des enfants, la mise en état de propreté des locaux et matériels, la participation à la communauté éducative. La durée hebdomadaire de service est fixée à 24/35^{ème}

La rémunération se fera sur la base de l'indice brut 353, majoré 329, Le contrat d'engagement sera établi sur les bases de l'application de l'article 3-3 de la loi n°84-53.

4° LOTISSEMENT BETTELSTOCK : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX

Le maire informe l'assemblée délibérante des projets de travaux d'aménagement, de la réunion de la commission d'appel d'offres et propose d'attribuer les lots du marché comme suit : Lot 1 : Travaux de voirie – Entreprise PONTIGGIA pour un montant de 154759,10 € HT ; Lot 2 : Travaux d'assainissement et d'eau potable - Entreprise PONTIGGIA pour un montant de 289847,50 € HT ; Lot 3 : Travaux de génie civil réseaux secs – Entreprise FRITZ ELECTRICITE pour un montant de 50885,00 € HT ; Lot 4 : Aménagement des espaces paysagers – Entreprise GOTTRI pour un montant de 51829,82 € HT. Soit un montant total de 547321,42 € HT. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'attribuer le marché sur la base des propositions ci-dessus, dit que les crédits nécessaires à la dépense sont prévus au Budget d'investissement « Lotissement Bettelstock », autorise le maire à signer les marchés publics de travaux. Il est rappelé que la consultation n'a pas porté sur la reconstitution de la Zone Humide. Cette dépense sera à prévoir ultérieurement selon un mode opératoire à définir.

5° FIXATION DU TARIF DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Après quatre années de fonctionnement depuis la dernière mise à jour des tarifs de location, il est nécessaire de revoir les prix de location de la salle des fêtes.

En effet, les loyers constatés dans le secteur pour des équipements similaires montrent que les prix doivent être ajustés. Seuls les loyers appliqués aux particuliers extérieurs à la commune sont revus. Le Conseil Municipal, après délibération, fixe les nouveaux tarifs de location de la Salle des Fêtes comme suit :

	Associations	Habitants de Hunspach	Particuliers Extérieurs Hunspach
3 jours - Remise des clefs Vendredi soir	200 €	300 €	900 €
4 jours - Remise des clefs Jeudi soir	250 €	350 €	1000 €
1 journée - Semaine (mardi / mercredi / jeudi)	100 €	150 €	250 €

6° ÉTAT DE PREVISION DES COUPES ET TRAVAUX POUR L'ANNEE 2021

Le Conseil Municipal ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, Approuve le programme des travaux présentés par l'Office National des Forêts en forêt communal de Hunspach pour l'exercice 2021. Approuve l'état d'assiette des coupes 2021, des travaux d'exploitation pour un montant prévisionnel de recettes. Délègue le Maire pour signer et approuver par voie de convention ou de devis sa réalisation dans la limite des crédits ouverts par le Conseil Municipal.

7° RAPPORT D'ACTIVITE 2019 DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES DU PAYS DE WISSEMBOURG

Le Maire présente le rapport d'activités 2019 de la Communauté des Communes du Pays de Wissembourg. Le conseil municipal prend acte du rapport.

8° RAPPORT D'ACTIVITES 2019 DU SICTEU

Le Maire présente le rapport d'activités 2019 du SICTEU. Le conseil municipal prend acte du rapport.

9° RAPPORT D'ACTIVITES 2019 DU SMICTOM

Le Maire présente le rapport annuel 2019 du SMICTOM. Le conseil municipal prend acte du rapport.

10° DIVERS

CARTE SCOLAIRE : Le maire informe le conseil municipal de l'entretien avec l'inspecteur de l'éducation nationale, alertant sur l'effectif des élèves qui diminue à partir de 2021, 49 élèves prévus alors que le seuil est de 51 élèves pour le maintien des 3 classes et ainsi éviter un regroupement avec d'autres communes. Les décisions de fermetures de classes se décident pour les rentrées N+1. Une réunion entre le maire, la directrice de l'école et l'inspecteur a eu lieu le 14 décembre 2020, dans le but de faire les prévisions sur les années à venir, évolution démographique, logements locatifs vides, création de lotissement.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20 heures 30

WAHL Bertrand	Maire	
HEIBY Sylvie	Adjoint au Maire	
GIROLT Joël	Adjoint au Maire	
ANSTAETT Léa	Conseillère Municipale	
BILLMANN Sabine	Conseillère Municipale	
FABACHER Perrine	Conseillère Municipale	
GUTH Anne	Conseillère Municipal	
JUNCKER Joé	Conseiller Municipal	
JUNCKER Marc	Conseiller Municipal	
LAUTERBACH Romain	Conseiller Municipal	
MERCK Stéphanie	Conseillère Municipale	
MOTZ Muriel	Conseillère Municipale	
MULLER Jean Marc	Conseiller Municipal	
NEUHARDT Frédéric	Conseillère Municipale	
WENGER Marc	Conseiller Municipal	